



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



SECTEUR MIDI-PYRENEES

COMMISSION REGIONALE MEDICALE

Réunion du 7 Décembre 2017

Procès Verbal N°11

Présents : Messieurs Michel CHARRANÇON, Laurent PREZMAN, Eric LANCELLE

Excusés :

Absents :

DOSSIERS DE SURCLASSEMENT U17 en SENIORS

*** Dossiers acceptés ***

US AURIACAISE (515578) :

- **ROBERT** Clément (Année de naissance 2001)

TERSSAC ALBI FC (553275) :

- **LY** Ousmane (Année de naissance 2001)

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.O.

Le Médecin Fédéral
Michel CHARRANÇON